



SEPTEMBRE 2013

Programme « Un réseau francilien pour des villes à vivre »

1. COMPTE RENDU du Programme 2012/2013

Le programme « **Un réseau francilien pour des villes à vivre** » a pour objectif général de poursuivre, une démarche pluriannuelle destinée, sur les thèmes de travail du programme 2012 de Rue de l'Avenir, à créer les conditions :

- d'une coopération entre acteurs repérés à la suite des différentes rencontres et visites,
- d'une mutation sous la forme d'un réseau des contacts récemment constitués et à faciliter la participation des nouveaux adhérents aux actions régionales.

Ce programme s'inscrit dans la continuité de l'action de la délégation régionale de Rue de l'Avenir et en particulier du **Concours « La rue ...On partage ! »** 2010/2011, a fait l'objet d'une inscription au Fonds Régional de Développement de la Vie Associative acceptée par la Commission permanente du Conseil Régional le 12 juillet 2012.

La présentation complète du programme :

<https://www.ruedelavenir.com/wp-content/uploads/2018/11/Note-de-présentation-ComiteLiaisons-1.pdf>

Le compte rendu présenté concerne la première phase 2012/2013 de cette démarche qui a donc vocation à être menée sur plusieurs années.

1.1 Le comité de liaison régional « Code de la rue »

- Le **comité de liaison régional « Code de la Rue »** a été constitué en partenariat avec les services de l'Etat, des Conseils généraux, des villes pilotes en Ile de France et différents pôles de ressources (ARENE IDF, VIVACITES, IAU, CETE) et de responsables associatifs. Il a l'ambition de devenir progressivement un centre de ressources et de formation sur les modes actifs de déplacement et le partage apaisé de l'espace public.
- Son objectif est, en lien avec les différents acteurs professionnels des organismes régionaux et les responsables bénévoles ou salariés des associations spécialisés, de mettre en place un repérage des pratiques ou des approches intéressantes sur la région.

- Son contenu

Son intitulé « Code de la rue » pose la question d'un code véritablement adapté à la vie urbaine : il s'agit de repenser la ville -où vit aujourd'hui 80 % de la population française- en termes de convivialité et de qualité de vie. Ainsi cette approche reprise et élargie sous l'énoncé de « **Ville à vivre** » par la Rue de l'Avenir recouvre si l'on considère le contenu des politiques menées par plusieurs villes (Strasbourg, Rennes, Angers, Tours, Paris....) :

- la **reconquête de l'espace public** et son partage plus équilibré en faveur des modes doux ou actifs en mettant en place dans les villes une politique de qualité pour des espaces publics valorisés, des zones 30, des zones de rencontre et des aires piétonnes
- un objectif de changement de paradigme en ce qui concerne la vitesse en ville **le 30km/h devenant la règle et le 50km/h l'exception** concernant certaines artères à l'aide en priorité d'une extension des zones 30km/h
- un **développement de l'usage des transports collectifs, du vélo et de la marche** avec, sur ce dernier point, une attention particulière pour les enfants et les personnes âgées.
- l'application des dispositions en matière **d'accessibilité**
- une **pédagogie de la civilité et de la citoyenneté**. Celle-ci ne se limite pas aux relations entre acteurs des différents modes de déplacement mais englobe comme à Tours différents aspects de la vie en ville (nuisances dues au bruit, relations de voisinage, propreté....).

L'enjeu sur le plan régional est de permettre d'élargir à des partenaires non spécialisés dans le domaine des déplacements ou de l'environnement urbain la culture Code de la rue fondée sur un partage plus équilibré de l'espace public.

La première séance s'est tenue le **23 novembre 2012** à l'**IAU** (*institut d'aménagement et d'urbanisme*) à **Paris** de 9h 15 à 12h 30 avec la participation de **28 personnes**

L'ordre du jour a été le suivant :

- Présentation du Comité de liaison et de ses objectifs et de son mode de fonctionnement
- La « **Réduction de la vitesse sur les grands axes à Paris : perspectives de travail** » François PROCHASSON DVD Mairie de Paris 30min
- Le thème de « **L'enfant et la ville** ». Avec :
 - Madame Céline MEUNIER de l'Arené Ile de France pour présenter le site du programme Bambini Questions
 - Le travail sur les déplacements scolaires que Rue de l'Avenir réalise avec les parents d'élèves dans le 15^{ème} arrondissement de Paris (Quartier Falguière)
 - Compte rendu de la journée organisée à NYON le 28 septembre 2012 par l'ATE et rue de l'avenir Suisse sur les déplacements scolaires

Chaque présentation a été suivie d'un débat.

Un compte rendu a été diffusé.

La seconde réunion a eu lieu le **1 mars 2013** au **Conseil Général du Val de Marne** dans la salle des archives départementales de 9h 15 à 14h avec la participation de **38 personnes**

L'ordre du jour a été le suivant

- Ouverture par **M. Marc THIBERVILLE** Vice Président du Conseil général en charge des transports, des circulations, des infrastructures routières et des fonctions logistiques
- Information sur les formations et visites du premier semestre 2013 prévues dans le programme « **Un réseau francilien pour des villes à vivre** »
- Présentation du programme « **Allons au collège autrement** », projet éducatif autour du développement durable et de l'éco-mobilité auprès des collégiens du Val de Marne par **Muriel ROELANTS** Service du projet éducatif départemental.

Mis en place en 2010 pour 3 ans il s'agit d'un travail de sensibilisation auprès de collégiens du Val de Marne. 11 collèges pilotes sur tout le département ont été sélectionnés. Les thèmes abordés lors des sessions de sensibilisation sont : les déplacements en vélos, l'utilisation des transports en commun et la marche à pied.

- Présentation de la **plateforme BAMBINI** par **Céline MEUNIER** Arene Ile-de-France
- Les **enjeux de la signalétique** au travers du territoire du Val de Marne : présentation de **Franca MALSERVISI**, architecte au CAUE 94, spécialiste des questions d'accessibilité.
- Présentation de la **Charte Espace public de la ville d'Ivry** **Chantal DUCHENE** Maire Adjoint

Un compte rendu de cette rencontre a été diffusé et publié sur le site de Rue de l'avenir :

<https://www.ruedelavenir.com/rencontres/seconde-rencontre-du-comite-regional-de-liaison-code-de-la-rue-1-03-13/>

La troisième séance du comité régional de liaison s'est déroulée à **l'hôtel de ville de Montreuil le 17 septembre 2013** de 9h 15 à 14h avec la participation de **65 personnes** autour de la question de **la transformation des voies rapides urbaines en avenues**. Cette séance sera suivie d'un buffet de 12h 45 à 14h. (Métro Mairie de Montreuil Ligne 9)

Cette séance du Comité régional de liaison réalisée en partenariat avec la Mairie de Montreuil, le Conseil Général de la Seine Saint Denis et l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme (IAU) et avec la participation de Frédéric HERAN Maître de conférences en économie à l'université de Lille 1 et auteur de « **La ville morcelée. Effets de coupure en milieu urbain** » a permis d'élargir la réflexion des participants sur les mutations en cours et de présenter l'opération « **La voie est libre** » menée par un collectif d'habitants quelques jours plus tard le dimanche 22 septembre dans MONTREUIL sur l'A 186.
<http://www.lavoieestlibre.org/>

1.2 Les sessions de formation

Deux sessions ont été organisées au **premier semestre 2013** :

- **Une session « Pour une ville à vivre : la réduction des déplacements individuels motorisés »**

Elle s'adressait aux élus, techniciens et responsables associatifs. Elle s'est tenue sur deux journées les 5 avril 2013 et 24 mai 2013 et a été suivie par **22 personnes**.

Ses objectifs : A partir de la connaissance des différents enjeux (écologiques, sanitaires et en matière de déplacements) liés aux déplacements individuels motorisés en Ile de France elle aura comme premier objectif d'amorcer l'émergence d'une culture partagée plus globale afin d'augmenter l'efficacité de la communication et de l'action associative sur ce champ d'intervention.

Le second objectif sera d'amorcer la réflexion sur la situation rencontrée dans de nombreuses villes de la périphérie parisienne dans lesquelles la pression de la dépendance automobile correspond souvent à des données objectives et qui contrairement aux centres des villes plus importantes n'ont pas pu faire l'objet de politiques volontaristes d'aménagement urbain compte tenu de différentes contraintes en particulier financières.

Sa démarche pédagogique était fondée sur l'interactivité. Elle s'est tenue sur deux journées distinctes, et a été découpée en quatre séquences d'une demi-journée correspondant à un thème de réflexion. Chaque séquence était composée de trois phases : 1 h de discussion de groupe, 1 h de mise en commun (avec l'ensemble des participants) et 1 h de débriefing avec les experts.

Les quatre thèmes retenus ont été

- 1 : Excès automobile et nuisances (5 avril matin)
- 2 : Excès automobile : dans quel secteur urbain ? (5 avril après-midi)
- 3 : La place de l'automobile dans la ville d'aujourd'hui et de demain (24 mai matin)
- 4 : Gouvernance et action associative, la place et le rôle de chacun (24 mai après-midi)

Chaque groupe était constitué d'environ 5 à 7 personnes, et a bénéficié d'un expert ou personne ressource, d'un animateur et d'un secrétaire qui a pris des notes pendant la séance qui ont servis de support pour la restitution en deuxième heure de chaque séance.

- **Une session sur « Le code de la rue et la sécurité des élèves**

Cette formation était destinée principalement aux associations de parents d'élèves et aux associations familiales et d'éducation populaire.

Son objectif : Permettre aux responsables des fédérations ou associations familiales, d'éducation populaire ou de parents d'élèves d'avoir les éléments d'information leur permettant :

- de pouvoir impulser localement des actions de sensibilisation sur les principes adoptés par les mesures réglementaires de juillet 2008, de novembre 2010 et de décembre 2010

- d'interpeller les décideurs locaux sur la possibilité d'utiliser les nouvelles mesures pour apaiser la circulation motorisée aux abords des établissements scolaires et donner clairement, sur ces sites, la priorité au public scolaire.

Cette ½ journée de travail (9h – 12h 30 et buffet) était organisée sur le plan régional pour les responsables locaux des associations sur les 8 départements de la région. Elle n'a réuni que **12 personnes** malgré un travail important de diffusion du programme auprès des associations et fédérations concernées.

Le programme **de la session qui s'est déroulée dans la matinée du 7 juin à Paris** était le suivant :

- La sécurité des enfants dans la rue
Tour de table et identification des questions portées par les participants
 - Etude de cas Un diagnostic sécurité sur les déplacements scolaires Paris 15^{ème}
Quartier Pasteur Falguière Raphaëlle BERGEROT Parent d'élèves Rue de l'Avenir
Compléments : données, enjeux, et spécificités de la problématique de la sécurité des enfants dans la rue
Jacques ROBIN Expert Président de l'Institut National de la Sécurité des Enfants
Discussion
- Présentation de la Plateforme BAMBINI et des ressources régionales VIVACITES ILE-DE-France.
 - Etude de cas Zone 30 et Zone de rencontre aux abords d'un établissement scolaire d'une petite commune en grande couronne Bois-le Roi
Bruno LOWAGIE
Compléments : Le Code de la Rue et l'amélioration de la sécurité des élèves
Jacques ROBIN Expert
Discussion

Un dossier a été remis aux 12 participants. L'ensemble des interventions et des documents qui avaient pour un certain nombre été diffusés avant la session ont été publiés sur le site de Rue de l'avenir : <https://www.ruedelavenir.com/rencontres/session-de-sensibilisation-code-de-la-rue-7-06-13-paris/>

1.3 Les visites

La première visite du programme visite a été réalisée à **Fontainebleau** avec le concours de la ville le **11 octobre 2012**. Depuis le 1^{er} septembre 2010 la ville de Fontainebleau, qui améliorait progressivement son plan de circulation, a généralisé la vitesse limitée à 30km/h sur ses voies communales à l'exception de 3 boulevards. Ce déplacement qui a rassemblé **24 personnes** a eu pour objectif la compréhension des mesures adoptées qui ont été présentées par la ville, l'étude des réactions qui ont été nombreuses et une observation des ajustements et des résultats à l'occasion d'une visite de terrain.

Cette visite a fait l'objet d'un article dans le numéro 30 BIS du bulletin de la Rue de l'avenir. <https://www.ruedelavenir.com/wp-content/uploads/2018/08/Encart-30-basse-def.pdf>

La seconde visite qui a rassemblé **18 personnes** a été organisée à **Sceaux** avec le concours de la ville le **12 juin 2013**.

« **À partir de mai, la circulation est limitée à 30km/h dans toutes les voies communales de Sceaux** », c'est ainsi qu'en mai 2007 le journal municipal de Sceaux annonçait le passage à 30 km/h de l'ensemble de la ville. Depuis déjà 6 ans, à Sceaux, on ne parle plus de zones 30... mais de ville 30 ! Après une politique de concertation conduite par la Ville auprès des riverains et des associations de quartier pendant une dizaine d'années et de nombreuses expérimentations, la ville a généralisé, en mai 2007 la limitation de la vitesse de la circulation à 30 km/h sur toutes ses voies communales et les routes départementales qui n'accueillent pas un trafic intercommunal important. C'est donc après une longue maturation que les grands enjeux de développement durable se sont imposés.

En décembre 2009, quelques mois avant l'entrée en vigueur du décret de juillet 2008 les nombreux sens uniques de la ville ont été ouverts au double sens cyclable. Deux étapes importantes et une succession de décisions qui s'inscrivent dans le droit fil d'un plan municipal de développement des circulations douces voté en 2003 qui a donné en réalité le coup d'envoi de cette démarche pionnière. Cette visite a eu pour objectifs la compréhension des mesures adoptées qui seront présentées par la ville, les enseignements de leur mise en place et une observation des ajustements et des résultats à l'occasion d'une visite de terrain (un groupe piétons - un groupe cyclistes).

Un article (Bulletin N° 32 septembre 2013) accompagné d'un diaporama sur la politique des déplacements à Sceaux ont été publiés sur le site : https://www.ruedelavenir.com/wp-content/uploads/2018/08/55253-RUE-DE-LAVENIR.web_.pdf
<https://www.ruedelavenir.com/rencontres/visite-detude-a-sceaux-ville-a-30-12-06-13/>

Le Maire adjoint de Sceaux Patrice Pattee avait par ailleurs participé à la conférence de presse organisée le 8 février 2013 à Paris sur l'Initiative citoyenne européenne par le collectif Ville 30km/h.

1.4 La politique de communication et de représentation

En complément une politique de communication et de représentation a été mise en place pour étayer la dynamique régionale :

- Publication et diffusion auprès des participants et du réseau francilien des fiches Rue de l'avenir « **La marche et l'espace public** » Novembre 2012, « **Espace public et stationnement** » Février 2013, Argumentaire pour une **Ville à 30km/h** Mars-septembre 2013, « **L'enfant et la rue** » Septembre 2013
- Publication sur le site « Rue de l'avenir » www.ruedelavenir.com des comptes rendus de réunions et de visites, de la documentation utilisée et d'un certain nombre d'interventions.

- Participation de la délégation régionale de Rue de l'avenir aux **Trophées de la mobilité** (Mention spéciale du jury dans la catégorie « Management de la mobilité » pour le Concours « La rue...On partage ! » janvier 2013, à la **semaine de la mobilité** Bougez malin ! en septembre 2013 en particulier Place de la République avec la création de supports éducatifs et l'organisation de visites (Zones 30, Zones de rencontre)

243 personnes, 207 participants et 36 intervenants, ont donc contribué à cette première année du programme : élus, responsables et techniciens des services concernés (Voirie, aménagement, déplacements, développement durable), responsables associatifs.

Un bilan qualitatif sera effectué à l'aide des évaluations.

2/ Le projet « Un réseau francilien pour des villes à vivre » pour 2013/2014

Il prévoit :

- La poursuite des réunions du Comité régional de liaison Code de la rue, en particulier dans les départements qui n'ont pas encore accueilli une rencontre. Une réunion devrait être consacrée aux initiatives européennes de modération de la circulation.
- Deux formations : l'une s'intitule « **OSER LA VILLE à 30km/h** » et la seconde « **L'espace public un bien commun** »

La première session de formation « **OSER LA VILLE à 30km/h** » permettra de croiser les approches d'élus, de techniciens et de responsables associatifs sur le bilan qui peut être fait de l'instauration d'une vitesse à 30km/h sur la totalité ou une grande partie du territoire des villes ayant inscrit cette démarche sur leur agenda. Prévue sur une journée, elle s'adressera en particulier au réseau résultant des rencontres et des visites mises en place depuis 2009 par la délégation de Rue de l'Avenir sur la région et qui peut également se retrouver désormais au sein du comité régional de liaison Code de la Rue mis en place en 2012. Elle aura pour objectifs d'approfondir la première approche des questions posées et des pratiques innovantes observées en matière de modération de la circulation (quantité et vitesse des véhicules) qui aura été réalisée en 2012/2013 à Paris (Intervention de la DVD de la Mairie de Paris du 23 novembre) et dans les départements de la périphérie parisienne à Fontainebleau, Sceaux et dans le Val de Marne. Elle s'inscrit dans les orientations prioritaires du PDU de la région Ile de France. Elle sera ouverte à 25 personnes dont les 2/3 extérieures à Rue de l'avenir.

La seconde session « **L'espace public comme bien commun** » prendra la forme d'une session de formation d'une journée, complémentaire de la session sur le code de la rue traité en 2012 Elle abordera la question de savoir quels sont **les enjeux du rapport des jeunes à l'espace public** et les démarches originales et participatives qui existent pour leur donner à

lire leur environnement quotidien et pour faciliter leur reconnaissance en tant qu'acteurs à part entière de l'espace public.

Il s'agira de permettre à un public d'éducateurs au sens large (enseignants, éducateurs, animateurs, responsables de politique jeunesse, responsables associatifs) d'avoir des clefs de compréhension sur l'espace public, espace physique, et d'avoir connaissance des ressources qui existe en Ile-de-France pour mener des actions pédagogiques originales à partir de l'espace public comme espace d'expression collective

Programme

L'espace public : définitions et repères méthodologiques (Définitions, fonctions, critères principaux, analyse séquentielle, analyse spatiale)

L'espace public : un bien commun (approche sociologique et politique)

L'espace public : un espace d'expression et de citoyenneté (approche éducative)

Méthode (s)

La première séquence sera un apport théorique à partir d'éléments réunis sous la forme d'un Power Point

La seconde sera fondée avec la participation d'un expert-discutant sur l'expérience des participants

La dernière sera construite à partir de l'expérience de plusieurs associations qui interviennent dans l'espace public avec des enfants et des jeunes

- La poursuite comme en 2012 et 2013 de **visites de terrain et d'une politique de communication et de représentation.**

Conclusion

Il est possible de dire après une année d'activité que la démarche initiée par le Programme « Un réseau francilien pour des villes à vivre » qu'il s'agisse des séances du Comité régional de liaison Code de la rue, des formations ou des visites correspond à un besoin en l'absence, contrairement à d'autres régions, de structures d'appui pour le monde associatif impliqué dans les actions visant, par une approche globale, à promouvoir une « ville à vivre » fondée sur une modération de la circulation des véhicules motorisés.

C'est d'ailleurs avec cet objectif de devenir progressivement un centre de ressources et de formation sur les modes actifs de déplacement et le partage apaisée de l'espace public que la délégation Ile-de-France de Rue de l'Avenir poursuivra son travail si la décision sur la poursuite de ce programme prise en octobre 2013 par la Commission permanente du Conseil régional est positive.

Denis Moreau
Délégué Ile-de-France

ANNEXE

Programme 2012 2013 Les intervenants

Visite de FONTAINEBLEAU Jeudi 11 octobre 2012

Mme PERRACHON Maire adjoint virginie.perrachon@fontainebleau.fr
en charge de la Voirie
Mme BRUGUIERE Maire adjoint
en charge des affaires scolaire
Mr LAPRÉE Maire adjoint
en charge de l'urbanisme
Jean STEINBERG Président de Vie à Vélo 77 jean.steinberg@orange.fr
Mme VETELE Responsable Voirie
Madame DELAGE Responsable Démocratie locale
2 agents de la police municipale
Mr TAILLEFUMIER Adjoint responsable voirie

<https://www.ruedelavenir.com/wp-content/uploads/2018/08/Encart-30-basse-def.pdf>

1^{ère} séance du Comité de liaison Paris IAU 23 novembre 2012

MOREAU Denis Rue de l'avenir denis.moreau11@wanadoo.fr
PROCHASSON François DVD Mairie de Paris francois.prochasson@paris.fr
BERGEROT Raphaëlle Parent d'élève raphaelle.bergerot@gmail.com

2^{ème} Séance du Comité de liaison CG Val de Marne 1er mars 2013

THIBERVILLE Marc Vice Président du Conseil général
ROELANTS Muriel Responsable du Projet éducatif départemental
muriel.roelants@cg94.fr
MEUNIER Céline ARENE Ile-de-France
MALSERVISI Franca CAUE 94 f.malservisi@caue94.fr
DUCHENE Chantal Maire adjoint Ivry-sur-Seine cduchene@ivry94.fr

<https://www.ruedelavenir.com/rencontres/seconde-rencontre-du-comite-regional-de-liaison-code-de-la-rue-1-03-13/>

Session de formation interactive « La réduction de l'excès automobile en milieu urbain » 5 avril et 24 mai 2013

Les experts

1 : Excès automobile et nuisances 5 avril matin

Experts :

- Frédéric HERAN Université Lille 1 Maître de Conférences Frederic.Heran@univ-lille.fr
- Gilbert LIEUTIER Rue de l'Avenir Gilbert.Lieutier@wanadoo.fr
- Erwan CORDEAU Institut d'Aménagement et d'Urbanisme Erwan.cordeau@iau-idf.fr

2 : Excès automobile : dans quel secteur urbain ? (ville nouvelle, zone pavillonnaire, centre ville, grands ensembles, centre bourg...) 5 avril Après midi

Experts :

- Anca DUGUET Institut d'Aménagement et d'Urbanisme anca.duguet@iau-idf.fr
- Aurélie DEUDON STIF aurelie.deudon@stif.info

3 : La place de l'automobile dans la ville d'aujourd'hui et de demain 24 mai matin

Experts :

- Hubert PEIGNE Rue de l'Avenir Hubert.Peigne@wanadoo.fr
- Sophie LAURENT Institut d'Aménagement et d'Urbanisme Sophie.Laurent@iau-idf.fr
- Marion MAESTRACCI Direction de la Voirie et des Déplacements Mairie de Paris Marion.Maestracci@paris.fr
- Catherine CHARTRAIN Rue de l'Avenir ca.chartrain@laposte.net

4 : Gouvernance et action associative, la place et le rôle de chacun 24 mai après midi

Experts :

- Anne FAURE Rue de l'Avenir a.faure.rda@orange.fr
- Frédéric HERAN
- Claude LIEVENS FUB Claude.Lievens@hotmail.com

Session de sensibilisation « Le code de la rue et la sécurité des élèves » Paris 7 juin 2013

ROBIN Jacques Institut National pour la Sécurité des Enfants
jacques-marie-robin@wanadoo.fr

BERGEROT Raphaëlle Rue de l'Avenir raphaëlle.bergerot@gmail.com

LOWAGIE Bruno Bois-le-Roi direction.technique@ville-boisleroi.fr

DUFFET Marianne Vivacités IDF marianne@vivacites-idf.com

Une documentation complète sur le thème :

<https://www.ruedelavenir.com/rencontres/session-de-sensibilisation-code-de-la-rue-7-06-13-paris/>

Visite de Sceaux 12 juin 2013 Sceaux Ville 30km/h 6 ans après

PATTEE Patrice Maire Adjoint patrice.pattee@clos13.net

RANSON Catherine Directrice de la voirie et des déplacements catherine.ranson@sceaux.fr

Le document sur la politique des déplacements à Sceaux

<https://www.ruedelavenir.com/rencontres/visite-detude-a-sceaux-ville-a-30-12-06-13/>

Interview de Patrice PATTEE Maire Adjoint de Sceaux

https://www.ruedelavenir.com/wp-content/uploads/2018/08/55253-RUE-DE-LAVENIR.web_.pdf

3^{ème} séance du Comité régional de liaison Code de la rue Montreuil 17 septembre 2013 La transformation de voies rapides en avenues urbaines

VANSTEENKISTE Fabienne Adjointe à la Maire de Montreuil

fabienne.vansyteenkiste@montreuil.fr

FAURE Anne Présidente de Rue de l'avenir a.faure.rda@orange.fr

LECROART Paul IAU Région Ile de France Paul.Lecroart@iau-idf.fr

HERAN Frédéric Maître de conférences Université Lille 1 Frederic.Heran@univ-lille1.fr

PETIOT Emmanuel Conseil général de la Seine Saint Denis epetiot@cg93.fr

PEUZIAT Pascale THOLANDER Anna OLLIVIER Gilles La Voie est libre
<http://www.lavoieestlibre.org/>